

C.R.E.T.E.I.L.

Centre de Recherche sur l'Espace, les Transports, l'Environnement et les Institutions Locales
Institut d'Urbanisme de Paris
Université Paris XII – Val-de-Marne

Dynamique régionale et développement inégal au Maroc

Communication au colloque international
Inégalités et développement dans les pays méditerranéens
Université de Galatasaray, Istanbul, Turquie
21-22-23 Mai 2009

Rachid EL ANSARI
Docteur en urbanisme
relansari@free.fr

Mots clés :

Maroc, disparités spatiales, géographie socio-économique, développement régional, aménagement du territoire, urbanisation, migration, investissement étranger, industrialisation, internationalisation.

Résumé :

En tant que pays en développement, le Maroc connaît d'importantes disparités entre les seize régions qui composent son territoire. Ces disparités concernent à la fois la croissance démographique, les secteurs sociaux et la dynamique économique, et leur évolution est déterminée principalement par trois facteurs : l'urbanisation, les migrations et la localisation des activités. En effet, nos analyses montrent une concentration démographique et économique le long du littoral atlantique et des clivages entre la région centre et les régions périphériques d'une part et d'autre part entre les régions fortement urbanisées et les régions agricoles.

Par ailleurs, cette recherche a fait apparaître qu'on ne pourrait freiner l'expansion de la métropole casablancaise, en étant le noyau dur de l'économie marocaine, qu'en offrant une alternative réelle pour la localisation des activités et des emplois dans les autres régions, et que celles-ci, ne pourraient le faire en comptant sur la seule aide de l'Etat. Elles devaient d'abord compter sur leurs propres forces, se mobiliser autour d'un projet. Et qu'il ne faudrait pas reproduire la tendance à la métropolisation du territoire marocain vers une poignée de métropole d'équilibre, au tour des capitales régionales comme le souhaitent certains responsables et spécialistes de l'aménagement du territoire. Mais, il fallait un développement socialement harmonieux et écologiquement durable, à chaque échelle du territoire. D'où la priorité urgente de développer le milieu rural, très longtemps marginalisé et en décalage avec la dynamique des villes. C'est un grand travail de rattrapage à faire.

Présentation :

Cette communication a fait l'objet d'une thèse de doctorat en urbanisme, aménagement et politiques urbaines, intitulée : Le développement régional face aux disparités socio-économiques au Maroc, et soutenue en novembre 2008 à l'Université Paris XII – Val-de-Marne.

Si les travaux sur l'organisation territoriale et les découpages régionaux sont nombreux au Maroc, les études sur la mesure du degré des disparités socio-spatiales et les processus en cause dans la formation de ces disparités sont plus rares. Cette thèse est une contribution à ces deux problématiques. Elle procède d'une part de la volonté d'explicitier et de mesurer la contribution des facteurs spatiaux et a-spatiaux à la dynamique des disparités inter-régionales au Maroc, et d'autre part, de tester l'hypothèse de convergence et de développement régional dans les régions périphériques.

Introduction

L'observation des disparités¹ spatiales, aujourd'hui dans le monde révèle que, celles-ci ne distinguent pas seulement les pays développés du nord et les pays émergents du sud, mais concernent également les villes et régions d'un même pays, suivant son niveau de développement.

Le Maroc, en tant que pays en développement (Cf. carte ci-après), connaît de fortes inégalités socio-économiques, créant des ruptures entre la ville et la campagne, et entre le centre et la périphérie du pays, des régions et des villes. Ce qui différencie le cadre de vie des habitants et favorise les migrations spatiales.

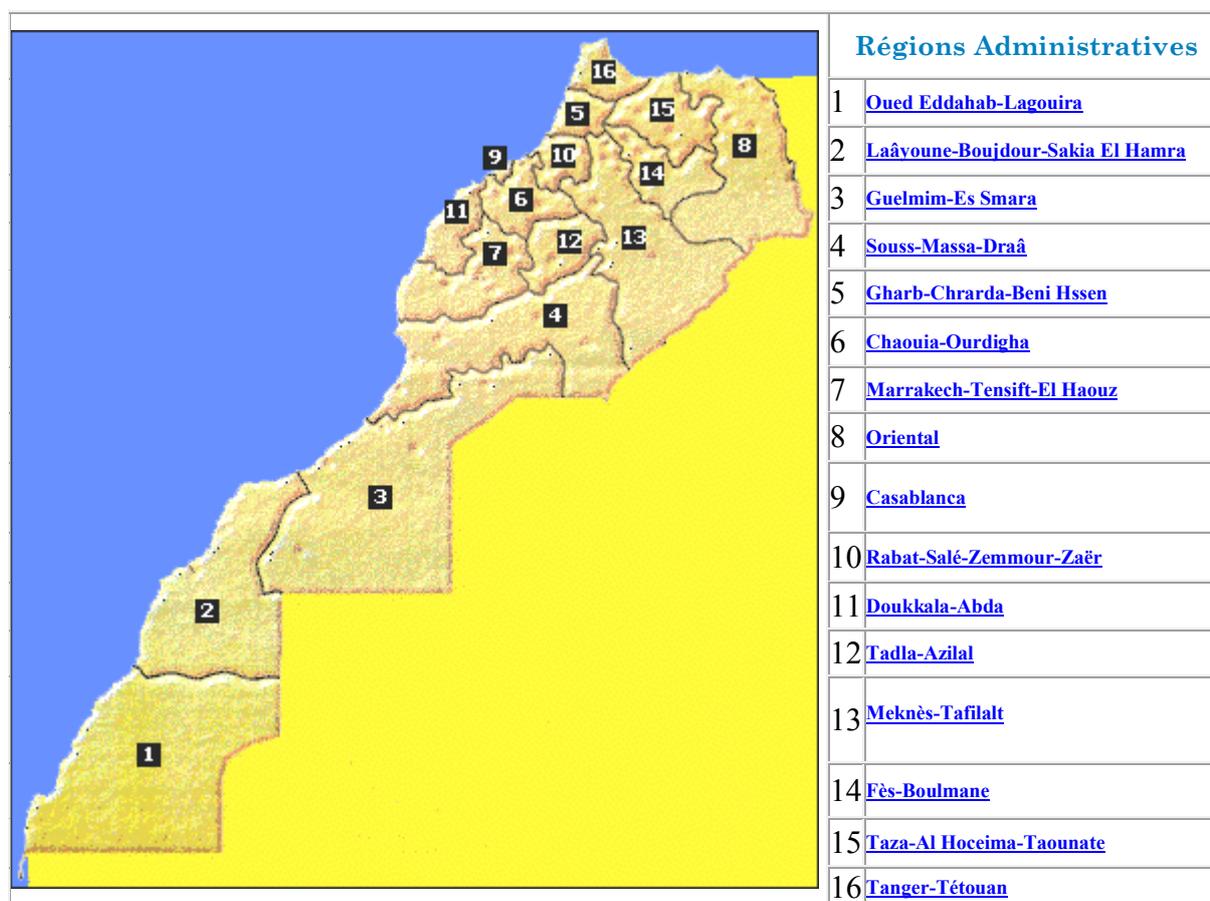
L'idée de traiter cette question se justifie par le constat que le développement des territoires n'est pas équitable et que l'écart ne cesse de se creuser entre la région centre et les régions périphériques, ou plutôt entre des espaces favorisés et des espaces défavorisés qui accumulent les retards et les handicaps (enclavement, sous-équipement, limitation ou mauvaise gestion des ressources...etc). Un phénomène qui s'accroît avec la fragilité de la situation socio-économique et les défis de la compétitivité que présente la mondialisation².

Par ailleurs, une prise de conscience de ces enjeux est observée depuis l'élaboration du plan quinquennal de développement (2000-2004), et lors du débat national sur l'aménagement du territoire (2000-2001) qui reconnaît pour la première fois la gravité des difficultés et l'incapacité de l'Etat de mener une politique volontariste en la matière.

¹ Nous avons choisi d'employer le terme « disparités » plutôt que « inégalités », mais les deux peuvent s'employer ici comme des synonymes.

² Selon Carroué L. (2002), la mondialisation est un processus producteur de profondes inégalités. Sa principale dynamique repose sur une double logique d'intégration/fragmentation et de marginalisation/exclusion. La définition de l'appartenance de telle ou telle région au centre, à la semi-périphérie ou à la périphérie repose sur la capacité des territoires et des nations à maîtriser de manière endogène leurs processus d'accumulation interne et tout autant leurs modes d'articulation au reste du monde. On peut donc considérer que l'inégalité et le dualisme sont consubstantiels au mode de développement et de valorisation différenciée des territoires par le capital.

Carte 1 : Le découpage administratif du Maroc



Echelle : 1 / 150 000.

Source: Direction de l'Aménagement du Territoire, 1998.

Ce nouveau contexte a des effets sur l'état des disparités inter-régionales au Maroc, ce qui me conduit à poser un certain nombre de questions :

Quelles forces président au destin des régions ? Ont-elles la maîtrise de leur développement ? Les régions d'une nation entretiennent des relations étroites au point que parler de développement régional, c'est aussi s'interroger sur les mécanismes qui président à l'émergence des disparités entre les régions : comment le développement naît-il et se propage-t-il dans l'espace national ? L'espace tend-il naturellement à s'homogénéiser ou à se différencier ? La pensée régionale s'ordonne autour des quelques grandes réponses à ces questions et s'incarne dans quelques grandes théories.

C'est à ces rapports entre développement régional et disparités socio-économiques que je me suis intéressé au cours de cette thèse.

Ma présentation est organisée en 4 parties :

- Problématique de la recherche,
- La méthode et outils adoptés,
- Les principaux résultats,
- Et enfin, en dernier point, j'en viendrai aux conclusions et aux pistes de recherche.

1 – Problématique de la recherche

Cette recherche survient dans un contexte où les modèles de développement dominants ne parviennent aujourd'hui à rendre compte que de façon partielle les dynamiques des économies locales.

L'objet de cette thèse est d'essayer de mieux comprendre ce qu'est le développement territorial. L'axe d'approche adopté pour ce faire est les disparités inter-régionales.

Au cours des quelques décennies écoulées, les recherches géo-économiques ont connu des progrès appréciables dans le domaine des disparités spatiales. De nombreux développements théoriques, souvent soutenus par les résultats d'investigations empiriques, sont venus enrichir et élargir le champ d'analyse de cette branche. Ainsi, des théories nouvelles, telle que la nouvelle économie géographique (NEG), sont nées et ont foncièrement modifié la manière d'approcher et d'expliquer les inégalités entre espaces et groupes d'individus.

À côté de la répartition fonctionnelle, qui a longtemps dominé les débats économiques, la répartition personnelle constitue dès lors une autre alternative d'appréhender le problème des disparités sociales. Mais la véracité d'un tel jugement n'implique pas que la répartition personnelle qui a atteint son stade achevé et qu'elle peut rendre compte de tous les aspects de l'inégalité. Certes, un grand nombre d'éléments générateurs d'inégalité ont fait l'objet de recherches approfondies qui ont permis de déterminer leur contribution précise ou approximative au phénomène des disparités sociales. Néanmoins, de nombreux facteurs, non moins importants, demeurent à l'écart de ces investigations. Parmi ces facteurs, on retient particulièrement la composante spatiale.

L'insuffisance de la prise en compte de l'espace dans l'analyse économique n'est pas, au demeurant, surprenante lorsque l'on sait la complexité du facteur spatial et le manque, voire l'inexistence, de données statistiques permettant la vérification des conclusions théoriques. L'introduction de l'espace dans l'analyse économique remonte à J.H. Von Thünen (1820). Les travaux ultérieurs marquent une nette évolution de la conception de l'espace qui ne cesse de se poursuivre jusqu'à nos jours. D'un raisonnement portant sur la distance qui sépare les localisations des agents économiques (Von Thünen, Dunn, Weber) ou sur l'utilisation des surfaces de sol (W. Alonso) dans un cadre purement statique, on est passé à l'étude de l'occupation du sol et la transformation de l'espace économique selon une optique dynamique.

Cette étude, sans prétendre à l'exhaustivité, s'efforce néanmoins de saisir les disparités régionales en leur conservant toutes leurs dimensions, pour confiner au maximum avec la réalité économique et sociale. L'espace économique, s'il est livré aux seules influences des lois économiques aboutit à un espace différencié, hiérarchisé, inégalitaire. Ce qu'il faut dire à présent, c'est que ces structures spatiales différenciées se retrouvent au niveau social à travers la dissymétrie qui s'établit entre ceux qui appartiennent aux régions où se concentrent le progrès et le développement, et ceux qui se localisent dans les régions pauvres et sous-développées. Or toute action, toute décision transforme le paysage économique et partant les conditions sociales.

A/ – Milieu urbain vs. Milieu rural

La région est le fruit de conditions naturelles et de l'histoire, car chaque région a sa personnalité régionale voire sa vocation régionale. Si la région, dont la construction s'est étalée parfois sur plusieurs siècles, renforcée en cela par la langue et la culture, est largement acceptée dans l'inconscient collectif, les villes ont généralement été jugées de façon négative. Ces préjugés anti-urbains ont comme origine les travaux des différents courants de l'économie politique. L'évocation de l'urbain est axée sur l'opposition villes-campagnes. Il est utile de souligner que ce courant de pensée qui a dépassé les limites des courants traditionnels de l'économie politique – classiques et marxistes – trouve son origine dans l'Angleterre de la fin du dix-neuvième siècle, contexte de la plupart des auteurs, qui connaît un bouleversement social caractérisé par une forte concentration de la richesse dans les villes et un appauvrissement des campagnes dû à l'exode rural.

Plusieurs raisons, selon les fondateurs de l'économie politique, militeraient pour l'opposition entre les villes (l'industrie) et le monde rural (l'agriculture). Ainsi, selon Adam Smith (1776) la hausse artificielle des prix de produits manufacturés parallèlement à la sous-estimation des prix de produits agricoles concourrait à l'établissement de termes de l'échange défavorables au monde rural. Le financement des activités urbaines (l'industrie) serait dénué de toute logique économique car les taux de retour sur l'investissement seraient plus importants dans le secteur agricole que partout ailleurs. Ricardo (1817) perçoit dans l'organisation de la société une nette coupure entre l'urbain et le rural.

Ces deux entités seraient opposées en termes de production et dans la poursuite d'intérêts divergents. Pour Marx (1867) la contradiction villes-campagnes – essentiellement alimentée par la poursuite d'intérêts – traduit bien la lutte de classes qui oppose le capitalisme (les villes) et les classes pauvres et exploitées que sont les paysans.

Cette opposition systématique entre les milieux urbain et rural, introduite par les fondateurs de l'économie politique a largement influencé toutes les études contemporaines, particulièrement dans le cas des pays en développement. Ainsi, selon Dumont (1966), Schikele (1968), Mamalakis (1971) et Lipton³ (1977) les villes des pays en développement sont de véritables boulets qui freineraient le développement du reste du pays : les villes draineraient la majorité des investissements et des forces vives de la nation au détriment du reste du pays, les services comme la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité seraient beaucoup plus présents dans les zones urbaines que partout ailleurs.

Dans les pays développés, cette dimension idéologique se retrouve dans le bilan très sévère qui est porté sur les villes en général et les grandes villes en particulier. Ce sentiment anti-urbain largement partagé, aussi bien par la société civile que par les institutions publiques, s'appuie sur des sujets tels que la pollution, les embouteillages, les coûts de fonctionnement exorbitants. D'autres arguments sont aussi utilisés : la théorie de la taille optimale des villes, selon laquelle il existe une dimension au-delà de laquelle toute croissance nouvelle diffuserait plus d'effets négatifs que d'effets positifs, les déséquilibres territoriaux à l'heure du développement des politiques d'aménagement du territoire seraient à éviter et justifieraient donc la mise en place de mesures coercitives pour lutter contre l'urbanisation et pour maîtriser la croissance urbaine.

Ainsi, pendant longtemps, l'économie urbaine a été abordée de façon négative ou au mieux défensive, à savoir apporter des réponses à des problèmes précis apparus dans les années 50 :

³ La question des relations de réciprocité entre processus d'urbanisation et devenir des espaces ruraux a longtemps été dominée par la thèse du parti pris urbain (urban bias) défendue par M. Lipton. C'est à la discussion des arguments de cette thèse que des géographes, à la suite d'économistes et de politologues, entendent concourir. Les textes de Chaleard J.-L. & Dubresson A. (S/Dir., 1999) montrent d'abord que les relations entre urbanisation et agriculture ne relèvent pas d'une coupure simpliste entre « citadins » et « ruraux », négligeant trop souvent l'hétérogénéité des intérêts et la diversité des pratiques. Le creusement des inégalités sociales au Sud est ainsi loin d'être unilatéral, gagnants et perdants pouvant être tantôt des fractions citadines, tantôt des groupes paysans et parfois les deux.

Comment planifier la construction des infrastructures, créer une industrie du logement capable de construire des millions de logements ? Comment traiter la pathologie urbaine qui se traduit par des émeutes ? Comment traiter les répercussions de la crise économique en milieu urbain ? Il a fallu attendre le début des années 70 pour voir l'émergence d'une approche plus positive de l'économie régionale et urbaine basée sur la contribution des villes au développement économique en général. En effet, s'il est établi que l'économie nationale définit le cadre dans lequel opère et se développe l'économie régionale et urbaine, il n'est pas moins vrai que l'économie urbaine ou régionale a des conséquences sur l'économie nationale. Les travaux sur la répartition du budget de l'Etat montrent que malgré les coûts élevés des infrastructures urbaines (coût par habitant), les énormes frais généraux de l'administration dans les grandes villes et les déficits courants des services urbains, généralement les villes contribuent plus qu'elles ne « coûtent » aux budgets publics.

Les villes apparaissent sans ambiguïté, comme des contribuables nets aux budgets publics. Ainsi, tous les habitants de ces métropoles perdent par l'intermédiaire des budgets publics alors que les autres habitants y gagnent largement. Les zones urbaines constituent donc une importante source de ressources financières qui permet à l'Etat d'assurer les dépenses d'investissement pour l'ensemble du pays. Les villes jouent ainsi un rôle de locomotive du développement économique et social (Prudhomme et alii, 1986).

Courbis R. (1979), dans le cadre des simulations du modèle REGINA⁴, montre comment la prise en compte d'éléments spécifiquement spatiaux se traduit par l'amélioration de la compréhension des mécanismes nationaux. Par exemple, du fait des différences de niveau de salaire, la localisation de la création d'un même nombre d'emplois (capitale ou province) n'a pas les mêmes effets sur l'évolution des coûts salariaux et en conséquence sur celle des prix (donc sur le rythme d'inflation nationale), sur celle des profits et d'autofinancement (donc des possibilités d'investissement et de production). D'autre part, du fait des différences de productivité des facteurs et de possibilités de substitution entre capital et travail existant entre espaces, la manière dont les investissements sont répartis entre régions influe différemment sur la croissance nationale, la production totale, l'emploi national et de ce fait le chômage.

B/ – Centre vs. Périphérie

La théorie des économies externes d'agglomérations (est de nos jours l'un des axes les plus importants de la recherche régionale et urbaine), celle des pôles de croissance (qui voit dans l'interdépendance entre les activités un facteur de croissance) et celle du rôle incubateur, s'identifient aux zones denses, donc aux villes et régions, et deviennent les facteurs principaux pour la localisation des entreprises. Cette échelle d'analyse est intéressante à plus d'un titre.

L'urbanisation contemporaine se caractérise aussi par le développement de l'aire d'influence de la ville (hinterland) et par l'allongement des migrations domicile-travail qui débouchent sur la formation d'une plus vaste entité socio-économique. Socio-économique parce que la ville a été, dans un deuxième temps, caractérisée par des forces « centrifuges » à l'origine du phénomène de périurbanisation (dit aussi de rurbanisation) rendant la limite entre espace urbain et espace rural plus diffuse. La ville est ainsi caractérisée par son aire d'influence qui correspond à une vue plus extensive de l'urbanisation : le concept de région urbaine est ainsi né.

L'aire d'influence est le reflet des mutations récentes du phénomène urbain qui, ne pouvant accueillir indéfiniment les activités et les hommes, tend à « s'étaler », aidé en cela par le développement des infrastructures de transport, l'usage de l'automobile, la préférence pour la

⁴ Modèle régionalisé pour la planification française.

maison individuelle, et le souci de maîtrise des coûts fonciers pour les activités industrielles grandes consommatrices d'espace.

Cette vision socio-économique de la ville correspond aussi à celle du marché de l'emploi. Les migrations domicile-travail traduisent les complémentarités entre espaces infranationaux et l'existence de marchés locaux du travail plus ou moins étendus qui dépassent l'échelle des agglomérations. Le modèle centre-périphérie est ici à peine perceptible du fait de la prolifération de pôles secondaires d'activités et de résidence, et de la discontinuité spatiale induite par des espaces transitoires agricoles. La présence de pôles secondaires rend la géographie des flux plus complexe, dépassant les traditionnels mouvements centripètes et centrifuges.

Une entité infranationale comme appareil productif est un regroupement d'hommes et d'activités. Pour les économistes, le local est en effet l'organisation de la proximité née de la division du travail et donc de la condition d'efficience de la production. S'il est donc admis que le local est un acteur économique pouvant se décliner comme un appareil productif, malheureusement peu de travaux empiriques se sont penchés sur la quantification de la production des espaces infranationaux.

Très souvent, l'économie régionale et urbaine s'est cantonnée à la gestion de crise, née d'un besoin d'action par un essai de réponses à des questions pratiques comme la planification des transports, les problèmes de logements et la gestion de la crise économique dans les zones urbaines. Plusieurs approches ont été utilisées pour la mesure de la dynamique économique des régions et des villes.

La dynamique économique locale est généralement analysée par le biais de la croissance démographique. Le taux de croissance de la population d'une région ou d'une ville est considéré comme un indicateur de sa croissance économique. Cette assimilation de l'effet d'attraction du local à sa bonne santé économique est si forte, qu'on a très vite parlé de leur crise dans les pays développés, avec le tassement qu'a connu la croissance de la population des zones urbaines.

L'analyse des disparités spatiales soulève de nombreuses questions. On trouve régulièrement dans la littérature régionale des tableaux ou des graphes comparatifs montrant que les disparités inter-régionales sont plus fortes ou plus faibles dans tel ou tel pays que dans tel autre ou dans tel système décentralisé que dans tel autre plus centralisé. Ces tableaux comparatifs sont utiles car ils permettent de qualifier l'état des disparités dans un pays. Comme pour beaucoup d'autres sujets, on ne définit pas une situation de disparité dans l'absolu mais de façon comparative, dans le temps ou l'espace. Ainsi, l'analyse des disparités régionales vise généralement à chiffrer l'inégalité qui existe dans un pays entre les régions "riches" et les régions "pauvres". Il s'agit donc d'évaluer la richesse des régions.

La principale hypothèse de cette recherche repose sur l'existence d'une corrélation entre le développement régional et les mécanismes de production des disparités au Maroc. En effet, dans ce pays en développement, on assiste à une concentration des populations et des richesses le long du littoral et un retard frappant des campagnes et des régions périphériques. A partir de ce constat, on cherche à analyser les disparités inter-régionales selon plusieurs indicateurs socio-économiques, avec un premier essai de calcul des Produits intérieurs bruts régionaux selon trois méthodes basées sur l'emploi, les revenus et la production, avant d'évaluer les indicateurs de disparités.

Afin de mieux comprendre le processus de formation de ces disparités, on cherche ensuite à étudier trois déterminants qui sont : l'urbanisation, les migrations et la localisation des activités et leurs impacts sur la dynamique régionale. Avant d'aborder la question du développement régional et son rapport avec la formation des disparités.

La seconde hypothèse consiste à vérifier le cadre théorique dans le cas du Maroc, en tant que pays en développement, ayant des caractéristiques spécifiques.

Quelle a été ma démarche de travail pour essayer de saisir les nouveaux rapports qu'entretiennent les disparités socio-économiques et le développement régional ? C'est l'objet de la 2^e partie de ma présentation.

2 – Méthodes et outils adoptés

A/ - Tout d'abord, j'ai adopté une démarche permettant d'analyser ces rapports sous différents angles et selon différentes approches.

a- C'est-à-dire en analysant les indicateurs socio-économiques de toutes les régions et en évaluant les PIB régionaux et les indicateurs de disparité selon l'emploi, les revenus et la production.

b- En ce qui concerne les déterminants des disparités, j'ai choisi d'étudier 3 facteurs qui sont :

-l'urbanisation,

-les migrations,

-et la localisation des activités.

Ce travail ne vise pas à développer tous les aspects liés aux disparités régionales. Il se limite à apporter une ébauche de réponse à l'évaluation des richesses et des disparités régionales, à la compréhension des mécanismes de production de ces dernières et leurs liens avec la répartition du développement régional. A cet effet, deux idées fondamentales ont guidés mes recherches :

1-Le souci d'appréhender les disparités régionales dans leur multidimensionalité pour cerner le mieux la réalité. Les méthodes d'analyse multidimensionnelle représentent un outil performant et opérationnel dans le cadre de cette étude. En particulier, la classification hiérarchique ascendante est adoptée, en tant que mesure multidimensionnelle des disparités régionales, qui constitue un dépassement des mesures unicitères traditionnelles (le coefficient de Gini). En effet, à partir d'un grand nombre de données statistiques représentant les informations régionales, elle conduit à l'aide de l'emploi de l'ordinateur, à hiérarchiser l'ensemble des régions, sans idée préconçue. De la même façon, l'analyse factorielle en composantes principales permet d'extraire les facteurs explicatifs d'un nuage de points. En outre, en procédant à des analyses sur des données relatives à deux dates différentes, il est possible d'apprécier l'évolution des disparités régionales et de faire des conclusions concernant l'évolution comparée de ces disparités.

2-Prendre en compte des structures économiques spécifiques aux économies contemporaines : l'intégration spatiale dans les économies développées, le dualisme spatial dans les économies en voie de développement. Cette distinction est fondamentale, car elle est déterminante pour la compréhension de l'évolution des disparités qui varie selon le cas. En particulier, l'espace économique sous-développé possède des caractéristiques propres qui impriment aux indicateurs socio-économiques une orientation différente de celle que l'on observe dans l'espace économique développé.

B/ - L'échelle :

J'ai choisi de mener cette recherche principalement à l'échelle régionale, même si elle peut paraître trop large pour appréhender finement le phénomène des disparités, mais relativement bien adaptée pour analyser les disparités en rapport avec le développement territorial.

Pourquoi ?

- Mener une analyse à cette échelle apparaît nécessaire pour effectuer un 1^{er} travail de mise au point sur ce qu'il est aujourd'hui des rapports entre disparité et développement, avant de pouvoir analyser encore plus finement ces questions sur la base de ce travail.
- Par ailleurs, un peu contraint de mener l'analyse à cette échelle car à cette échelle que les données concernant le développement des territoires sont le plus souvent disponibles.

Néanmoins, j'ai essayé de détailler le plus possible les résultats à une échelle plus fine, en prenant notamment en compte le rôle des villes.

C/ - Ensuite, je me suis appuyé sur deux sources principales de données pour analyser le phénomène des disparités :

-Bien évidemment sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitat des années 1982, 1994 et 2004 :

- * grâce aux nombreuses informations qu'il délivre sur les régions,
- * mais aussi parce qu'il permet d'étudier avec précision les différents aspects démographique et socio-économique des disparités.

-l'autre source principale est l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages, l'enquête de 2000-2001 est la quatrième investigation réalisée depuis l'indépendance du Maroc :

- * elle permet de saisir de façon conjointe le niveau du bien-être,
- * et de suivre les données se rapportant aux dépenses, aux quantités consommées et à certains aspects des conditions de vie de la population.

-on peut citer une 3^{ème} source, le recensement économique, le premier du genre réalisé au Maroc en 2001-2002, pour analyser la répartition régionale et sectorielle des entreprises.

Et d'autres enquêtes relatives à l'emploi, la pauvreté et le secteur informel.

La 3^{ème} partie de ma présentation : Quels sont les principaux résultats de ces analyses ?

3 – Principaux résultats

Je vais présenter mes résultats, qui sont regroupés en 4 sous-parties :

- la 1^{ère} concerne les résultats issus de l'analyse des disparités inter-régionales.
- la 2^{ème} est consacrée aux résultats de l'évaluation des PIB régionaux et des indicateurs de disparités.
- la 3^{ème} aux résultats de l'étude des déterminants des disparités régionales.
- la 4^{ème}, je terminerai en m'intéressant au développement régional.

A/ - Les résultats de l'analyse des disparités

En effet, ces analyses montrent une concentration démographique et socio-économique le long du littoral atlantique et des clivages entre la région centre et les régions périphériques d'une part, et d'autre part, entre les régions fortement urbanisées et les régions agricoles.

Ces disparités concernent plusieurs aspects socio-spatiaux à savoir le niveau d'urbanisation, les taux de chômage et d'analphabétisme, les conditions d'habitat et le niveau de revenus des ménages. Ma démarche a confirmé la domination de la région du Grand Casablanca qui représente seulement 0,23 % du territoire national mais accueille en 2004, 12,15 % de la population totale, avec un taux d'urbanisation de 91,6 %. Mais souffre de problèmes sociaux majeurs, marqués par un taux de chômage élevé (21,6 % en 2004) et un taux de pauvreté autour de 3,5 % en 2004, sans oublier les problèmes de congestion, de transport, de pollution et d'habitat précaire. Cette méthode d'analyse multidimensionnelle a permis de distinguer cinq groupes de régions selon leurs situations géographiques : les régions du Sud, la région du Grand-Casablanca, les régions atlantiques, les régions méditerranéennes et les régions intérieures (Cf. tableau ci-après).

Tableau 1 : Indicateurs socio-économiques par région

Code région	Régions	Population en %	Taux Urbanisation	Taux analphabét.	Taux de chômage	Taux de Pauvreté	Taux d'Ets Activités	Taux de revenus
Année		2004					2002	2001
1	Oued-Ed-Dahab-Lagouira	0,33	62,2)))	0,43)
2	Laâyoune-Boujdour-Sakia El H.	0,86	92,3)	68,7) 18,3) 9,8) 2,9
3	Guelmim-Es-Semara	1,55	62,0)	40,2)	1,52)
4	Souss-Massa-Daraâ	10,42	40,8	46,9	7,8	18,9	10,51	9,6
5	Gharb Chrarda-Béni H.	6,22	42,0	47,8	9,7	20,5	4,76	4,7
6	Chaouia-Ouardigha	5,54	43,7	46,3	9,0	13,5	4,30	4,5
7	Marrakech-Tensift-Al Haouz	10,38	39,2	52,0	6,5	19,2	9,53	7,6
8	Oriental	6,42	61,7	42,9	15,3	17,9	7,11	5,6
9	Grand Casablanca	12,15	91,6	25,0	21,6	3,5	17,07	19,7
10	Rabat-Salé-Zemmour- Z.	7,92	81,1	32,2	16,2	8,0	9,34	9,8
11	Doukala-Abda	6,64	36,0	52,6	7,7	15,5	5,07	5,6
12	Tadla-Azilal	4,85	36,5	52,7	6,7	14,5	3,71	4,5
13	Meknès-Tafilalet	7,16	56,2	42,0	11,6	19,5	7,08	6,2
14	Fès-Boulmane	5,26	72,1	40,4	7,2	14,2	6,22	5,1
15	Taza-Al Hoceima-Taounate	6,05	24,2	54,8	5,5	14,6	3,31	5,6
16	Tanger-Tétouan	8,26	58,4	41,5	8,6	12,5	8,65	8,6
	Niveau National	100,0	55,1	43,0	10,8	14,2	100,00	100,0

Source : Direction de la statistique.

B/ - Le poids économique des régions

Pour compléter cette analyse, on a procédé à une estimation des produits intérieurs bruts régionaux (PIBR) et à une mesure des indicateurs de disparité, ce qui a montré l'hétérogénéité et la hiérarchisation du territoire marocain et la concentration des populations et de la richesse le long du littoral atlantique. Cet essai d'évaluation de la richesse régionale a fait apparaître des différences de résultat selon la source utilisée entre l'emploi, les revenus et la production.

Ainsi, la variation obtenue des régions dépend de l'activité principale de chaque région et de sa valeur ajoutée. Sans oublier que chaque indicateur traduit une vérité qui lui est propre. L'emploi a tendance à ne traduire que l'aspect social du territoire et de moins en moins l'aspect économique. Le revenu⁵ traduit le pouvoir d'achat des ménages et l'effet redistributif des politiques publiques. Le produit intérieur brut infranational traduit quant à lui la localisation spatiale de la production nationale. Cela représente pour le Grand Casablanca des taux respectifs de 22,2 %, 19,7 % et 26,1 % contre 3,0 %, 2,9 % et 1,7 % pour les 3 régions du Sud (Cf. tableau ci-après).

Tableau 2 : Estimation des PIB régionaux selon l'emploi, le revenu et la production

Code Régions	Régions	PIB régionaux		
		Emploi (2002)	Dépenses (2001)	Production (2004)
1	Oued-Ed-Dahab-Lagouira)		
2	Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra) 3,0	2,9	1,7
3	Guelmim-Es-Semara)		
4	Souss-Massa-Daraâ	8,8	9,6	9,4
5	Gharb Chrarda-Béni Hssen	4,6	4,7	6,9
6	Chaouia-Ouardigha	4,7	4,5	3,7
7	Marrakech-Tensift-Al Haouz	8,6	7,6	9,4
8	Oriental	5,7	5,6	6,4
9	Grand Casablanca	22,2	19,7	26,1
10	Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	10,7	9,8	6,9
11	Doukala-Abda	5,1	5,6	5,0
12	Tadla-Azilal	3,1	4,5	3,8
13	Meknès-Tafilalet	6,0	6,2	6,0
14	Fès-Boulmane	5,9	5,1	4,7
15	Taza-Al Hoceima-Taounate	3,7	5,6	2,0
16	Tanger-Tétouan	7,9	8,6	8,0
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : Calcul de l'auteur.

Les économies régionales et nationales sont progressivement exposées à la concurrence internationale accordant ainsi une part de plus en plus prépondérante aux facteurs de productivité. L'emploi devient ainsi de moins en moins, en terme quantitatif, un indicateur du niveau de développement local. En outre, le fait que les espaces les plus dynamiques sont ceux où le chômage est le plus important finit par brouiller la lisibilité d'indicateurs comme l'emploi et le chômage. Cette tendance est selon toute vraisemblance appelée à s'accroître dans le futur.

Davezies L. (1993) relève que la distinction cruciale entre les deux n'est jamais opérée dans le langage courant par transposition implicite de l'égalité que les comptes nationaux établissent entre les termes génériques de revenu et de production au niveau national⁶. Ainsi, la valeur ajoutée d'un espace alimente le revenu d'autres espaces, le revenu primaire ou les impôts sur le revenu d'un espace alimentent celui d'un autre. On peut ainsi imaginer des régions ayant un

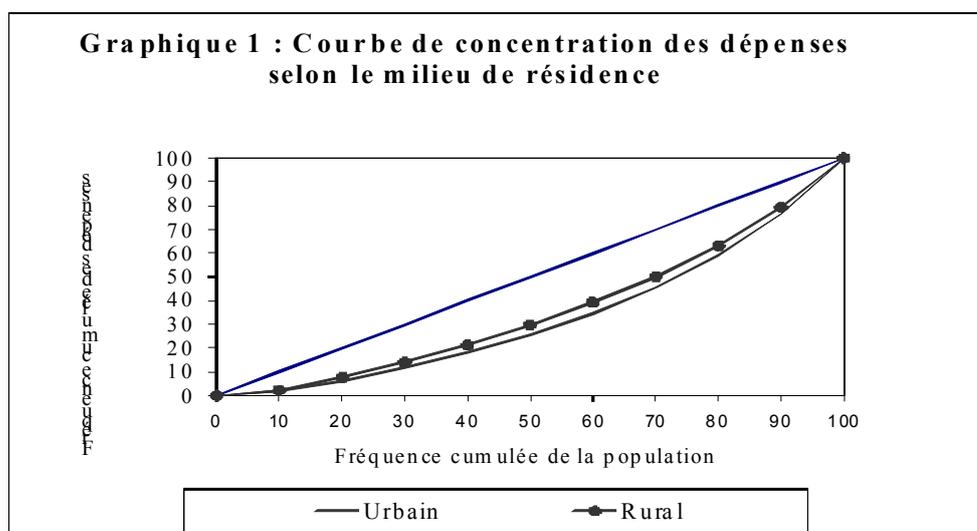
⁵ Selon le milieu de résidence, la dépense annuelle moyenne en 2001 d'un citoyen est environ deux fois plus importante que celle d'un résident en milieu rural. Et les 10 % de la population les plus aisés ont réalisés environ 32,1 % de la masse globale des dépenses de consommation, tandis que les 10 % les plus démunis ont totalisés près de 2,6 % de cette masse en 2001.

⁶ L'espace oblige en effet à redéfinir les notions utilisées dans l'analyse spatiale. C'est exactement le cas de l'égalité production-revenu au niveau national et de leur inégalité au niveau régional.

PIB faible et un revenu disponible élevé ou à l'inverse, plus difficilement il est vrai, un PIB élevé et un revenu faible.

En ce qui concerne les indicateurs de disparité, il ressort que selon les trois champs d'exploitation : emploi, revenus, production, le niveau de dispersion varie considérablement suivant la branche d'activité, le milieu de résidence et la structure économique des régions.

Globalement, on a observé une double dépendance, de l'économie marocaine du dynamisme du Grand Casablanca⁷, et de l'activité agricole des aléas climatiques et de la pluviométrie. Ce secteur occupe 40 % de la population active (80 % de la population rurale) et contribue à 17% du PIB national en 2004. Cependant, le Grand Casablanca représente 33,14 % de la production industrielle agro-alimentaire en 2003, et le milieu rural continue de manquer d'équipement et de services nécessaires (Cf. graphique ci-après).



Source : Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages (ENCDM), 2000-2001.

L'état des déséquilibres régionaux au Maroc répond donc, à la logique de Benko G. et Lipietz A. (1992), qui distingue d'une part des régions gagnantes, dynamiques, intégrées nationalement et qui peuvent être ouvertes sur le monde ou bien centrées localement. Elles concernent essentiellement les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. Et d'autre part, des régions perdantes, marginalisées, pauvres, repliées sur elles-mêmes qui souffrent d'un déficit d'accessibilité lié aux contraintes physiques du Rif et du Haut Atlas, et des régions périphériques telles que l'Oriental et les régions sahariennes.

C/ - Les déterminants de production des disparités inter-régionales

Les mécanismes des disparités régionales résultent d'un type d'organisation spatiale qui, sous l'effet de facteurs historiques et socio-économiques, a imprimé à l'espace un développement inégal. L'espace marocain porte en effet la marque d'un modèle dominant qui a façonné, par le développement de l'économie moderne et la primauté des zones littorales atlantiques, une organisation spatiale faite de disparités et dont les tendances se sont maintenues au-delà de

⁷ Cette région concentre autour de la capitale économique du pays 22,2 % des emplois en 2002, 19,7 % des dépenses de ménages en 2001 et 26,1 % de la valeur ajoutée en 2004. En plus, 35 % des activités industrielles y sont installées en 2004, ce qui représente 49 % des produits effectués par les industries de transformation, 53 % du PIB industriel, 38 % de l'investissement industriel et 41 % de l'emploi industriel total.

l'indépendance. Parmi ces facteurs, on a étudié l'impact de l'urbanisation, les migrations et la localisation des activités.

En effet, l'urbanisation est une conséquence incontournable du développement économique, mais un facteur déterminant des disparités inter-régionales, par son impact sur le marché du travail et les conditions de vie. Le Maroc dispose d'une armature urbaine équilibrée mais la hiérarchisation des villes qui jouent un rôle important dans la création des richesses, contribue à l'apparition de contrastes entre les différentes régions.

D'autre part, les migrations en général et l'exode rural en particulier, contribuent à la formation des disparités régionales non seulement en terme démographique mais aussi selon la productivité et la création de richesse. La plupart des migrations inter-régionales essentiellement vers les régions très urbanisées telle que le Grand Casablanca, sont motivées par la recherche d'emploi et l'amélioration du niveau de vie. La vulnérabilité du milieu rural liée à la dépendance de l'activité agricole aux aléas climatiques favorise la concentration de la pauvreté et renforce les déséquilibres régionaux.

Par ailleurs, on a montré que la localisation des activités liée au niveau d'équipement, joue un rôle important dans la dynamique régionale. Cependant, sa concentration dans des régions limitées, surtout dans le Grand Casablanca, crée des écarts en termes d'activités, d'emploi, de productivité et de revenus entre les régions. L'analyse a révélé que des régions se sont attelées dans un processus de spécialisation dans le cadre de projets de grandes envergures. Or, les effets d'entraînement positifs qui découlent de ces projets se font sentir à l'extérieur de la région d'implantation plus que pour la population locale.

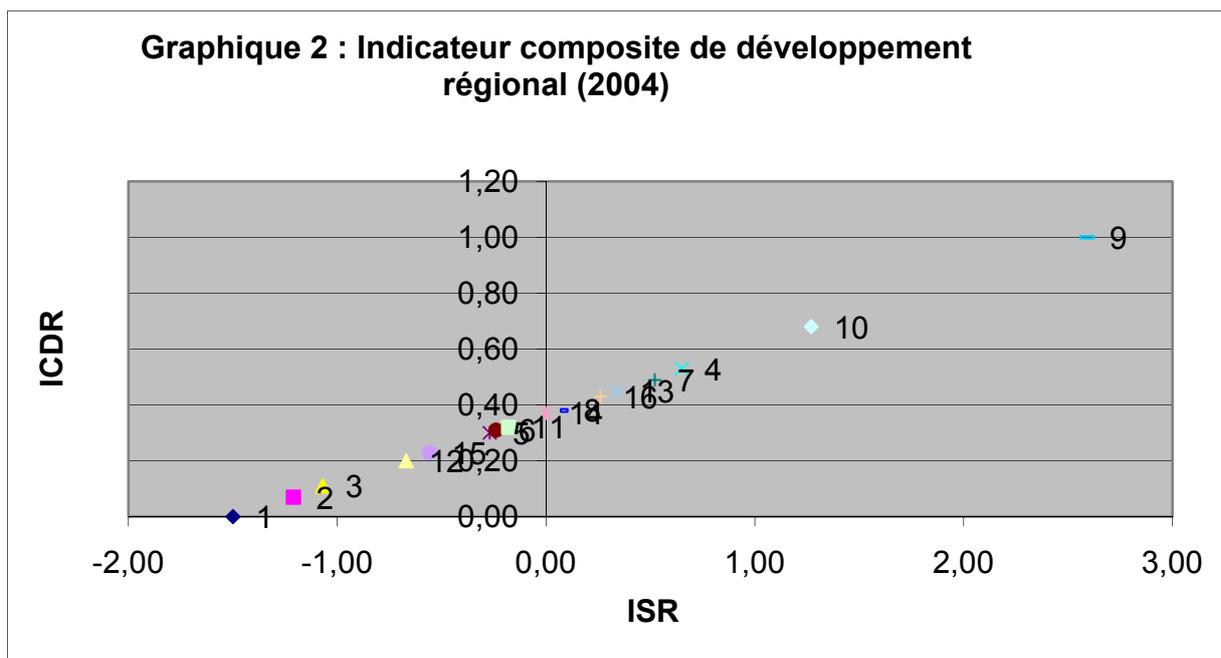
D/ - La dynamique du développement régional

Si la solution aux problèmes de développement que connaît le Maroc est à trouver au niveau local et national, personne ne peut encore se prononcer sur l'efficacité et la capacité des projets menés actuellement à accélérer les dynamiques de croissance et de développement.

La raison fondamentale tient à la difficulté d'insertion de ces projets dans leur territoire pour en faire de véritables leviers du développement. Pour cela, il faut que les acteurs du territoire œuvrent ensemble afin de répondre aux besoins individuels et collectifs des populations dont ils sont en charge dans les limites des compétences légales et des moyens financiers à leur disposition.

Car le problème n'est pas seulement d'initier des projets plus ou moins importants, mais de faire en sorte d'accélérer les dynamiques locales observées. Certaines peuvent être grandement amplifiées à partir d'une politique d'encadrement adaptée et en créant une synergie entre les potentiels du territoire et ses ressources humaines, tout en étant inséré dans les orientations nationales en matière d'aménagement du territoire et de planification économique et sociale.

La distribution des régions sur le plan factoriel, constitué par les indicateurs socio-économiques régionaux, permet de restituer une cartographie des régions selon l'état de leur développement socio-économique. Schématiquement, l'axe des abscisses classe les régions, de la gauche vers la droite, en fonction du niveau d'accès aux services sociaux de base, particulièrement la santé et l'éducation, et de leur niveau d'industrialisation. Le deuxième axe classe les régions à caractère rural et ayant une vocation économique vouée à l'agriculture. En outre, cet axe représente les régions ayant une activité touristique florissante. (Cf. graphique & carte ci-après).



Note : Abscisse sur le premier axe factoriel représente les indicateurs socio-économiques régionaux (23 sur les 32 ISR de l'analyse).

ICDR = (valeur constatée - valeur minimale) / (valeur maximale - valeur minimale)

Source : Direction des études et des prévisions financières, 2006.

Les régions ainsi réparties sur la cartographie socio-économique peuvent être segmentées en cinq groupes homogènes :

- Régions à forte concentration de l'activité économique et administrative : Formé des régions du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, ce groupe a le niveau de développement le plus élevé.

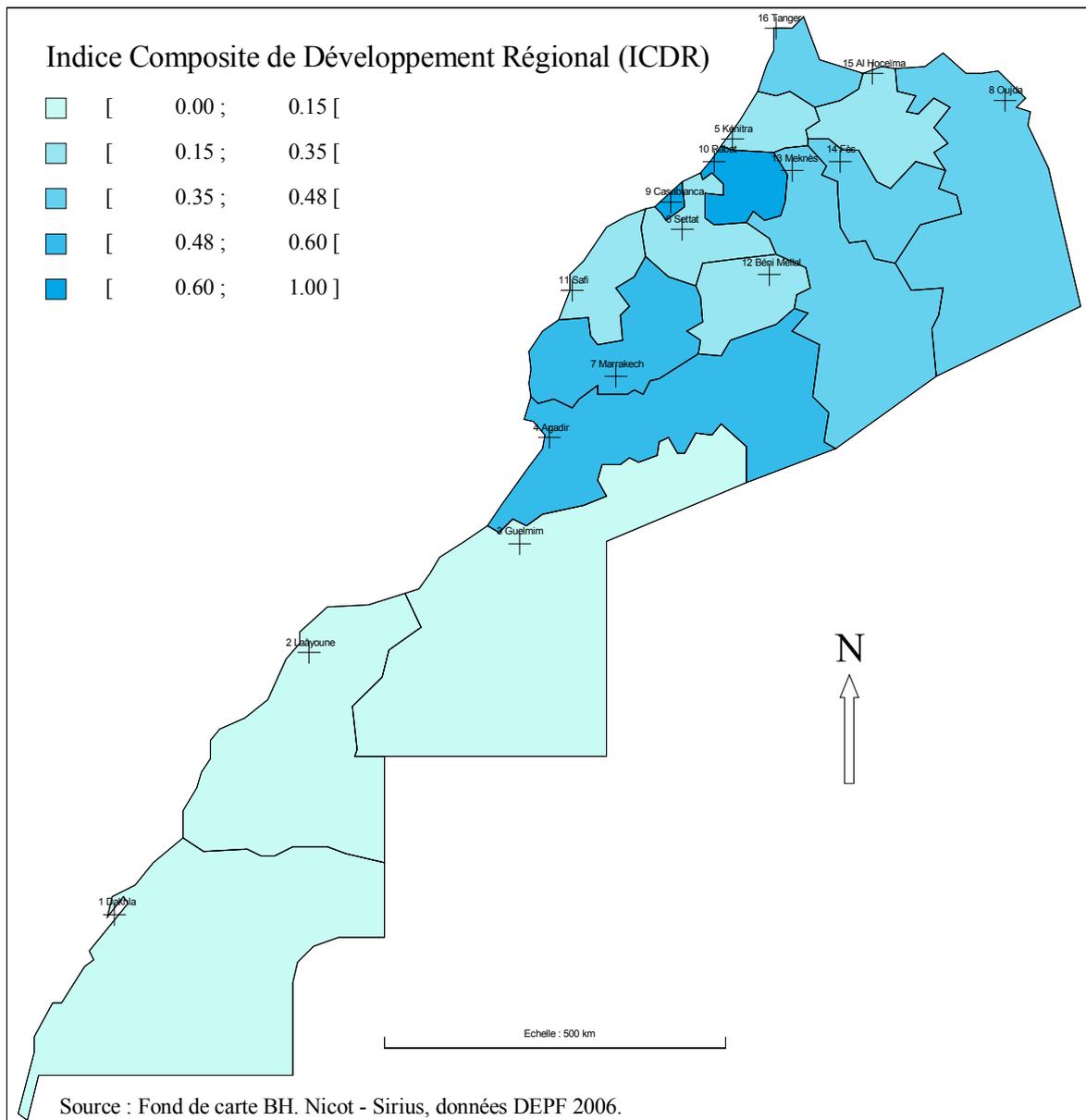
- Régions à vocation agricole et touristique : Ce groupe rassemble les régions de Souss-Massa-Draa et de Marrakech-Tensift-Al Houz et se caractérise par des potentialités agricoles et des richesses minières importantes, une industrie agro-alimentaire prospère et une activité touristique développée. Ce groupe de régions se trouve légèrement avancé du côté supérieur droit de la cartographie témoignant de la combinaison entre les systèmes productifs primaires, secondaire et tertiaire.

- Régions à développement socio-économique moyen : Ce groupe, composé des régions de Tanger-Tétouan, Fès-Boulemane, Meknès-Tafilalet et l'Oriental, est caractérisé par un niveau de développement socio-économique moyen sur le plan national avec une légère avancée pour la région de Tanger-Tétouan.

- Régions à faible niveau de développement socio-économique : Constitué par les régions de Doukala-Abda, Chaouia-Ouardigha, Tadla-Azilal, Taza-Al Hoceima-Taounate et Gharb-Chrarda-Béni Hssen, ce groupe de régions présente une faible industrialisation de son appareil productif, exception faite de la région de Doukala-Abda.

- Régions en nette amélioration : La prédominance désertique dans ce groupe, constitué des régions de Guelmim-Essemara, Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra et Oued-Eddahab-Lagouira, ne favorise pas le développement de l'agriculture. Par ailleurs, l'activité industrielle se caractérise par un fort potentiel de croissance. En particulier, la région de Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra connaît une activité industrielle émergente qui se concentre autour des industries agroalimentaires (62,1 % de la production et 96,8 % des exportations) liées essentiellement à la transformation des produits de la mer.

Carte 2 : Classement des régions suivant l'ICDR, 2004



A cet égard, le débat national sur l'aménagement du territoire, qui a conduit à l'élaboration du premier Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), a permis l'émergence de nouvelles pistes de réflexion (Systèmes productifs locaux et Projets de territoires) sur les voies et moyens de conduire le développement territorial au Maroc.

Ce point est d'autant plus important qu'aujourd'hui, l'ouverture du Maroc vers le monde est une réalité. La signature de plusieurs accords de libre échange avec l'Union européenne, les Etats-Unis d'Amérique, la Turquie et plusieurs pays arabes en témoigne. Elle n'est pas sans avoir des répercussions parfois douloureuses sur les activités « traditionnelles » dans le domaine industriel (textile, habillement), et probablement à terme, sur la production agricole (notamment la céréaliculture).

Pourtant, comme le souligne Courlet C. (2001) « la globalisation, qu'il ne faut donc pas confondre avec la banalisation, laisse toute sa place à l'espace, au territoire. Apparaît ainsi un nouveau clivage : le global et le local. Il s'agit d'un développement selon une logique de

réseaux multidimensionnels, complexe, créatrice, à la fois très territorialisée et mondialisée. Cette logique bouscule aujourd'hui une approche spatiale qui se traduisait jusqu'à maintenant dans le domaine des relations économiques par une logique de proximité et d'emboîtement ». Ces évolutions obligeront de plus en plus le Maroc à rechercher dans ces territoires des solutions nouvelles, alliant la qualité aux spécificités locales, afin de passer de « la géographie des coûts à celle des compétences ». (Courlet, 2001, op. cit.)

4 – Conclusion et perspectives de recherche

Au final : quelle contribution cette analyse des disparités régionales apporte-t-elle à la compréhension de ce qu'est le développement territorial aujourd'hui ?

La mesure des produits intérieurs bruts régionaux est un indicateur utile des disparités inter-régionales au Maroc et de leur évolution. Ces données élaborées à l'échelle infra-nationale, permettent mieux que ne le font les traditionnelles analyses, de saisir la dynamique économique spatiale, et constituent une « jauge » de la santé économique des grandes agglomérations pour l'élaboration des politiques publiques.

Les résultats de cette recherche montrent que l'urbanisation est une conséquence inévitable du développement, ce qui favorise la fragmentation de l'espace et la concentration des populations et des activités. Mais aussi que les disparités régionales sont le produit d'une répartition déséquilibrée du développement. Les politiques d'aménagement du territoire lorsqu'elles existent, -ce n'est pas le cas au Maroc- agissent à posteriori pour corriger ces inégalités socio-spatiales.

La réduction des disparités régionales impose une redéfinition du rôle des espaces économiques. D'une part dans le monde rural, où la transformation des structures et la réduction des écarts entre secteur moderne et traditionnel doivent s'accompagner de la formation et de la mobilisation des hommes. D'autre part dans le monde urbain, où l'état de concentration du réseau doit évoluer vers des formes d'organisation décentralisées, intégrées au plan régional et utilisatrices de main-d'œuvre.

Cela suppose un projet d'intégration économique nationale, qui implique pour la formation de pôles de développement, des activités motrices intégrées au plan économique et spatial, et entraînant une interdépendance entre les régions. Mais l'ensemble de ces facteurs dépend d'une révision des options économiques, que seule une politique volontaire, soucieuse de combler les retards en matière d'organisation de l'espace, est en mesure de réaliser.

Une telle politique reste nécessaire à concevoir, parce que le libre jeu des forces économiques ne conduit pas spontanément à la meilleure affectation possible des richesses. Chacun peut le constater, et Paul Krugman, qui a reçu le Prix Nobel de l'économie en 2008, le démontre : la logique économique conduit à la concentration en quelques points, des richesses et des populations, au-delà de ce qu'il est possible de gérer convenablement, et par contre à une trop grande rareté dans d'autres espaces.

La notion de développement intègre l'idée de qualité, ignorée par le terme de « croissance ». Une politique de développement se choisit des objectifs plus ambitieux, plus complets, plus cohérents et conformes à une haute idée de la diversité et de la dignité humaines. Mais un développement n'est durable que s'il ne secrète pas lui-même ses propres obstacles sociaux, environnementaux, économiques ou culturels. Une conception quantitative et sectorielle du progrès peut générer des déboires économiques, elle peut détruire de façon irréversible des ressources précieuses et des équilibres instables, comme la diversité du vivant ou le climat de la planète.

Aucune région ne peut concevoir un avenir résidant durablement et uniquement dans des ressources provenant de la péréquation entre régions. De même, le fait de brider la région casablancaise ne garantit nullement une dynamique de développement pour les autres régions. Les transferts nationaux servent à accompagner des démarches, mais ils ne peuvent remplacer la prise en charge, par chacun, de la part d'initiatives qui lui revient. C'est ce que l'on appelle la subsidiarité, qui est elle-même un pari sur le caractère profondément social des liens qui rassemblent un « pays », et qui fondent la « géographie socio-économique »⁸.

Ces résultats m'amènent à esquisser quelques axes de travail pour poursuivre la recherche entreprise dans cette thèse :

De l'analyse parallèle des disparités spatiales et des inégalités sociales en période de croissance, on a essayé de déduire une relation entre le spatial et le social. Que se passerait-il alors dans le cas d'une phase de dépression ? Quelles sont les plus vulnérables aux effets dépressifs : les régions avancées ou les régions en retard ? Quelles sont les mesures efficaces destinées à atténuer les disparités spatiales et partant les inégalités sociales en période de crise ? Et enfin, la recherche de l'optimum spatial lié à des impératifs de réduction des inégalités sociales pourrait constituer un axe de recherche fructueux dans le cadre de ce problème.

Toutes ces questions appellent des développements qui peuvent faire l'objet d'autres recherches pour aboutir à une description formelle de la relation qui existe entre les disparités spatiales et sociales dans un processus économique et social. L'analyse hiérarchique et l'analyse factorielle en composantes principales constituent dans ce domaine des outils performants et encore perfectibles, notamment en cherchant à élargir leur champ à plusieurs indices incluant bien entendu la dimension temporelle.

Bibliographie :

- Aydalot P. (1985), Economie régionale et urbaine, Paris, Economica, 487 p.
- Benko G. & Lipietz A. (1992), Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris, PUF, 424 p.
- Benko G. & Lipietz A. S/Dir (2000), La richesse des régions : La nouvelle géographie socio-économique, Paris, PUF, 564 p.
- Carroué L. (2002), Géographie de la mondialisation, Paris, Coll. U. Géographie, A. Colin, 255 p.
- Chaleard J.-L. & Dubresson A. S/Dir. (1999), Villes et campagnes dans les pays du Sud, géographie des relations, Paris, Khartala, 258 p.
- Courlet C. (2001), Territoires et régions, les grands oubliés du développement économique, Paris, L'Harmattan, 133 p.
- Davezies L. (1993), Les disparités spatiales, Thèse d'habilitation à diriger des recherches. L'OEIL-Institut d'Urbanisme de Paris-Université Paris XII – Val-de-Marne. 128 p.

⁸ Selon Benko G. et Lipietz A. (S/Dir., 2000).

- Davezies L. (2000), « Les fondements d'une intervention publique en faveur du développement territorial », Rapport pour l'OCDE.
- Hatem F. (2004), Investissement international et politiques d'attractivité, Paris, Economica, 324 p.
- Krugman P. (1998), Development, Geography and Economic Theory, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press.
- Prud'homme R. & alii. (1986), Les grandes villes subventionnent-elles le reste du pays ; le cas d'Abidjan, Casablanca, Bangkok, Sao Paulo et Paris, L'OEIL, Université Paris XII.
- Prud'homme R. (2000), « La contribution des infrastructures au développement local », Communication aux entretiens de la Caisse des dépôts : « Comment améliorer la performance économique des territoires ? », Paris.
- Troin J.-F. S/Dir. (2002), Maroc : régions, pays, territoires, Paris, Maisonneuve, 502 p.
- Veltz P. (1996), Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel, PUF, 262 p.